

A propos d'un soldat du "Roy" d'origine montbrisonnaise

"disparu" en l'an 1689

Depuis les temps les plus reculés, toutes les guerres ont engendré un contingent plus ou moins important de "disparus". Les affrontement plus récents, malgré la technicité et le professionnalisme, n'échappent pas à cette règle. Il y a trois siècles, durant les guerres du Roi-Soleil, combien furent-ils à connaître ce triste sort ?

Sur un demi-feuillet de format 19 X 12, soit le quart du double feuillet habituellement usité, comme si le sujet était banal voire sans grand intérêt, le notaire royal "sousigné" a rédigé, pour acte, la relation du témoignage suivant :

"Déclaration pour Jean Marie Jamier passée par Messire Baltazard Pellissac du 16 janvier 1701.

Fut présent pardevant le notaire royal sousigné Messire Baltazard Pellissac chevalier et capitaine au régiment des dragons de Monseigneur estant d'à présent dans la ville de Montbrison lequel a dit et déclaré qu'en l'année seize huitante neuf, Jean Baptiste Jamier fils de deffunt Jean Jamier marchand dud. Montbrison servoit dans la compagnie en qualité de brigadier et que au mois de juillet ou d'août de lad. année estant en garnison dans la ville de Philisbour en Palatinat au delà du Rhain il recevoit plusieurs ordres de faire des courses dans l'estandue dud. Palatinat tant pour des partys que pour des brulements ce que alors led. Jamier s'estant trouvé dans un desd. partys composé d'environ cinquante dragons il arriva que ce party fut malheureusement rencontré par les ennemys qui le défirent presque entièrement, de sorte que celui qui le commandoit qui estoit Monsieur Decluze ayde major de lad. place de Philisbour y fut tué avec presque tous les dragons et que assurément led. Jamier fut de ce nombre n'estant point revenu de ce party et n'ayant pu apprendre de luy aucune nouvelle dud. depuis quoyque sa compagnie restasse dans lad. ville de Philisbour longtemps après et jusqu'à la Toussaint de la même année ce qu'il a certiffié véritable sur la réquisition qui luy a été faite par Jean Marie Jamier frère dud. deffunt et marchand de Montbrison ycy présent et qui a requis acte de lad. déclaration à luy octoyé pour servir ce que de raison, huy seizième Janvier avant midy mille sept cent un, en présence de maître André Mialou greffier de Champdieu résidant aud. Montbrison et de sieur Jean Joseph Odin aussy marchand de lad. ville témoins qui ont signé avec led. seigneur de Luzy et led. Jamier.

Jean Marie Jamier Pellissac Odin Poyet notaire royal¹

Controllé insinué à Montbrison le 16 janvier 1701, Gayot reçu 24 sols."

1. Mtre Mathieu Poyet, un des dix notaires "réservés" pour Montbrison, y résidant, succéda en 1699 à Laurent Chirat, lui-même successeur de Jean Baptiste de la Saigne.

La lecture de la minute notariale présentée ci-dessus, après avoir éveillé notre curiosité grâce à quelques détails précis, peut faire naître certaines réflexions.

Les manuels d'histoire nous ont appris, avec plus ou moins de bonheur, les causes politiques et religieuses du conflit qui s'éleva entre le roi Louis XIV et la Ligue d'Augsbourg². Cette guerre, longue et incertaine, dura de 1686 à 1697 et trouva un aboutissement ambigu au traité de Ryswick. Notre histoire se place dans la première partie de l'affrontement à la suite de la période tristement célèbre dite "incendie du Palatinat". Au cours de l'invasion de cette province allemande les troupes royales françaises se conduisirent d'une manière qui ne fit guère honneur au drapeau fleurdelisé.

Les compagnies de dragons, éléments de cavalerie particulièrement mobiles (une troupe d'élite et aguerrie s'il en fut), furent fréquemment chargées de telles missions et y prirent la meilleure part. Nous en avons ici la confirmation. Ces actions dévastatrices, ces "brûlements" encore pratiqués en 1689, devaient rester longtemps présents à la mémoire des populations d'outre-Rhin.

"Philisbour" (Philippsbourg, en Bade-Wurtemberg, Allemagne) est une petite ville proche de la frontière française et de Karlsruhe. C'était autrefois une place forte souvent assiégée au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Messire Baltazard Pellissac de Luzy (seigneur de Couzan et autres lieux), chevalier et brillant capitaine au régiment de dragons de Monseigneur, en ce jour de janvier 1701, est venu attester certains faits à la demande de la famille du "disparu". Ce capitaine, probablement lors d'un congé passé au château de Champs (à moins que ce ne soit de Chalain-d'Uzore) tout proche, a offert cette opportunité à Jean Marie Jamier.

Parmi les témoins présents, est nommé Me André Mialou, greffier de la juridiction de Champdieu, résidant à Montbrison, d'où notre intérêt particulier pour la minute citée. Nous y trouvons ce lieu orthographié "CHAMPDIEU" par la plume de Me Poyet ou celle de son clerc alors que ses confrères écrivent le plus souvent "CHANDIEU" ainsi que le faisaient les curés de la paroisse à cette époque tels François Hubert Dubreuil, docteur en théologie, ou Jean Demontmain son successeur. Les deux écritures seront utilisées jusqu'au milieu du XIXe siècle.

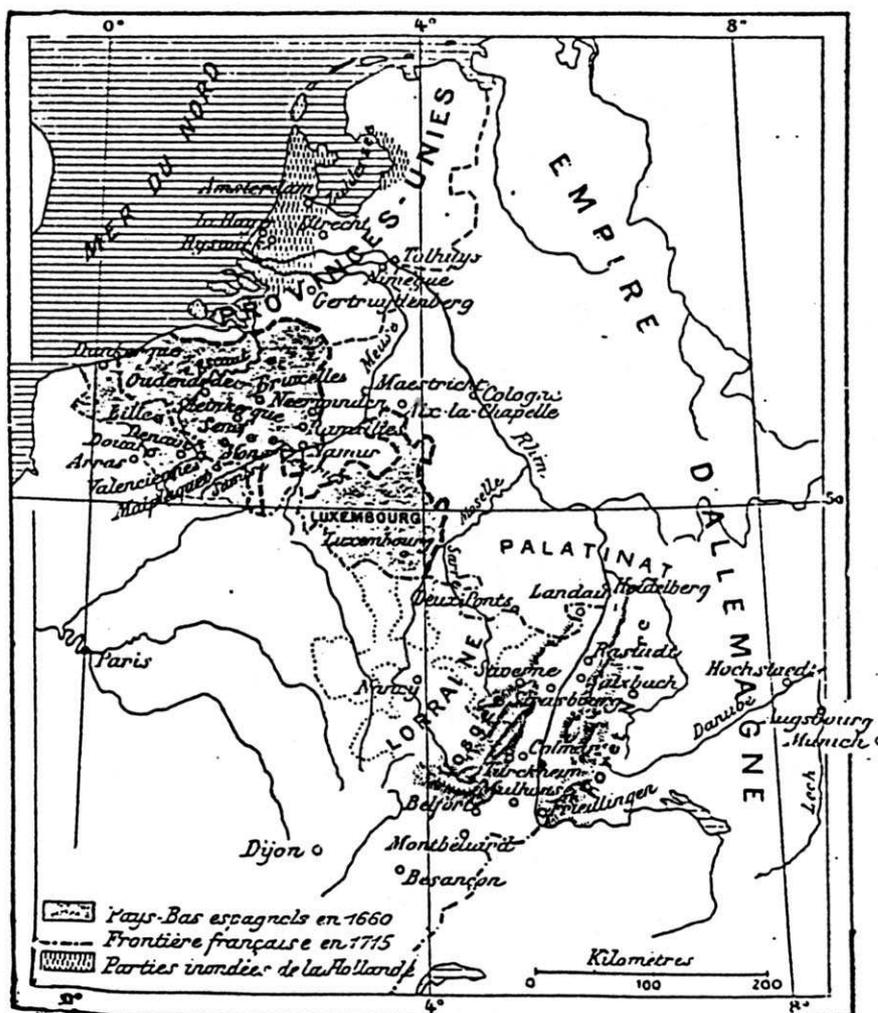
Le "disparu"³, le brigadier Jean Baptiste Jamier, nous dit-on, était le fils de Jean Jamier, marchand de Montbrison, décédé à cette date, et le frère de Jean Marie Jamier. Ce dernier, profitant de la présence de Baltazard Pellissac, malgré les douze années écoulées depuis la disparition de son frère, cherche à faire établir, pour des raisons non énoncées mais aisément décelables, la mort quasi certaine du combattant. Le nom de Jamier était, à cette époque, bien connu dans la capitale du Forez. Jean et son fils Jean Marie étaient des marchands, honorables et aisés, ayant maisons au long des quais du Vizézy et de la rue Tupinerie. Un certain Gabriel Jamier fut notaire royal réservé pour Montbrison, succédant en 1726 dans cette charge à Abraham Verd.

2. La ligue d'Augsbourg groupait l'Autriche, certains princes allemands, la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne.

3. Il existe toujours une défiance certaine, envers les disparus, de la part de la société à laquelle ils appartiennent. Il en fut ainsi durant cette guerre où les désertions furent relativement nombreuses, en particulier parmi les soldats enrôlés issus de la "Religion Prétendue réformée".

Le mot "disparu" crée chez l'homme une réelle frustration mentale. La mort d'un individu formellement établie est terrible en soi mais la disparition, elle, édifie le doute, sentiment sous-jacent jamais totalement annihilé par l'évidence. Ce doute nourrit très souvent, illusoirement chez les familiers du combattant, l'espérance du retour. Et les jours passent dans cette attente, et la vie quotidienne est là, avec ses exigences, soulevant des problèmes basement matériels certes, mais qui veulent néanmoins recevoir une solution moins temporaire : filiation, règlement d'héritage ou de succession, liquidation de biens... tout ceci dans le respect des lois du moment.

Jean Guillot



LES CHAMPS DE BATAILLE DU REGNE DE LOUIS XIV.

[Village de Forez, n° 53, janvier 1993]